

Objektyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **29 (1957)**

Heft 8

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

habitation

ÉDITION

Section romande de l'Union suisse
pour l'amélioration du logement,
avenue Georgette 1, Lausanne.

COMITÉ DE PATRONAGE

LAUSANNE

Fr. Gilliard, architecte
M. J.-J. Mayor, secrétaire du Cartel romand
d'hygiène sociale et morale
E. Virieux, architecte cantonal.

GENÈVE

E. Fatio, architecte
D^r A. Montandon
E. Martin, architecte.

NEUCHÂTEL

F. Decker, architecte.

FRIBOURG

Vacant.

RÉDACTION

Pierre Jacquet, architecte.
Secrétariat de rédaction :
8, rue Gautier, Genève. Tél. 32 94 05.

COMITÉ DE RÉDACTION

Président: M. A. Maret.
Membres: MM. G. Borel, F. Gilliard,
A. Hœchel, A. Jaquet, J.-P. Vouga.

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ

Avenue de Tivoli 2, Lausanne.
Chèques post. II. 66 22. Tél. (021) 22 60 43.

Tous les membres des sociétés suivantes
reçoivent *Habitation*:

USAL Section romande de l'Union suisse
pour l'amélioration du logement

FAS Section romande de la Fédération des
architectes suisses

SCH Société coopérative d'habitation, Lau-
sanne

SCH Société coopérative d'habitation, Ge-
nève

SAL Société pour l'amélioration du loge-
ment, Genève

SYNTEC, Syndicat général des employés
techniques, Genève

FOMHAB Coopérative d'habitation, Genève.

ABONNEMENTS

Suisse: Fr. 6.— par an. Etranger: Fr. 8.60.
Prix du numéro (Suisse): 60 ct.
Chèques postaux II. 66 22.

UN TEXTE

L'architecte construit pour des hommes qui vivent dans un cadre social strictement déterminé. Certes, une fois les solutions techniques les mieux adaptées aux problèmes utilitaires, il doit dépasser, exalter ces nécessités pour donner à son œuvre une forme capable d'apporter la joie esthétique, l'harmonie.

Il montrera ainsi son talent, la qualité de sa culture. Mais il ne pourra remplir pleinement son rôle complexe que s'il sait se dégager de préoccupations esthétiques trop étroitement personnelles et prendre conscience de la réalité qui l'entoure, réalité sociale, économique, technique, qui a provoqué l'apparition des programmes qui lui sont soumis et détermine les possibilités offertes pour y répondre.

Chaque époque présente aux architectes ses programmes particuliers dont le contenu pratique comme le contenu idéologique sont définis par des circonstances qui se modifient en même temps que le rapport des classes en présence et les modes de production en vigueur. De l'évolution constante de ces derniers découlent des modifications plus ou moins profondes de la structure sociale, de la répartition des richesses matérielles et culturelles. Construire pour les hommes, ce n'est donc pas construire pour un « homme » théorique, mais pour des individus vivant à une époque historique précise, qui détermine aussi bien leurs conditions de vie, leur façon d'être, leur idéologie, que celles de l'architecte chargé d'édifier les bâtiments indispensables à la collectivité.

ANDRÉ LURÇAT

SOMMAIRE:

Quelques idées nouvelles pour l'agencement des cuisines	9
† Charles Burklin	20
Un éventail de nouveautés captivantes	21
Le logement des femmes seules	23